



Simple COMME UN CLIC

Contraint à la fermeture comme tous les services recevant du public, l'Espace multimédia du Pays fléchois propose un accompagnement en ligne et par téléphone, du lundi au vendredi.

► L'accompagnement que proposent depuis hier les animateurs de l'Espace multimédia du Pays fléchois est simple comme un coup de fil ou un clic : « En cette période de confinement, nous avons cherché ce que nous pouvions apporter aux habitants, explique Cédric Forgeard, animateur. Alors que le numérique prend une place de plus en plus importante dans la vie quotidienne, qu'il s'agisse de télétravail, de suivi scolaire ou d'échanges avec les proches, il nous a paru important de proposer une aide accessible à tous, à l'image de ce que nous faisons tout au long de l'année à l'Espace multimédia de la rue Nicolas-Appert, à La Flèche. »

Comment ? En ouvrant une permanence gratuite et ouverte à tous, joignable par téléphone ou mail, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h. Au bout du fil, Cédric Forgeard et Jérémy Junay sont disponibles pour répondre à toutes les questions concernant l'utilisation du numérique.

« Nous assurons également une permanence en ligne sur la plateforme de visioconférence Zoom, ajoute Cédric Forgeard. Chacun peut nous poser des questions en direct de 14h à 16h, du lundi au vendredi. »

L'espace multimédia accompagne le grand public dans l'utilisation des outils numériques (archives).

Une page Facebook

Qu'est-ce qu'un QR code ? Comment générer un PDF ? Quels outils privilégier pour le traitement d'images ? Toutes les questions peuvent être abordées, que l'on soit novice ou plus à l'aise avec l'outil numérique. « Nous ne sommes pas des experts en informatique mais des animateurs multimédia, ajoute Cédric Forgeard. Notre rôle est de rendre les choses accessibles et de rassurer les utilisateurs sur leurs compétences. »

En parallèle, les deux animateurs ont créé la page Facebook de l'Espace multimédia du Pays fléchois pour partager ressources et astuces. « Lundi matin par exemple nous avons mis en ligne le lien pour télécharger l'autorisation dérogatoire de déplacement, créée par le Gouvernement », détaille Cédric Forgeard.

Pour en savoir plus, avec humour, une vidéo est également disponible sur cette page.

Joindre l'Espace multimédia

Par téléphone et mail, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h : espace-multimedia@cc-paysflechois.fr, 06 85 03 92 86.

Permanence en ligne sur la plateforme de visioconférence Zoom pour poser vos questions en direct, de 14h à 16h du lundi au vendredi : <https://zoom.us/j/619253890>

Sur Facebook : Espace multimédia du Pays fléchois